

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 février 2020

Budget Primitif 2020

Intervention d'Henri Etcheto

Conseiller départemental de Bayonne

Président du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Nous nous apprêtons à examiner un budget 2020 qui sonne tout d'un coup comme un affolement général : plus qu'une seule année de mandat, au beau milieu d'un mécontentement général qui se fait chaque jour sentir avec davantage d'évidence, faisons vite ce que nous aurions dû faire depuis longtemps ! Comme après une longue phase d'hibernation, la collectivité semble se réveiller au printemps d'échéances à venir. Nous-mêmes avons été surpris, en lisant dans la presse, avisée comme trop souvent avant même les élus de cette Assemblée, de voir qu'enfin, vous concédiez à augmenter les moyens pour les établissements accueillant les personnes âgées. Il était temps, en effet, de venir soutenir avec davantage de conviction celles et ceux qui travaillent quotidiennement auprès de nos aînés.

Mes chers collègues, nous le savons, le budget de notre collectivité se prépare dans un climat social dégradé avec un conflit majeur sur les retraites qui s'enlise et un sentiment d'inquiétude qui grandit. La peur du déclassement social, pour soi mais aussi pour ses enfants, alimente les colères, qui depuis maintenant plus d'un an s'expriment sans discontinuer.

Les derniers rapports sur la pauvreté confirment ce constat alarmant : si le modèle social français est loin d'être le plus inégalitaire des pays riches, il ne répond plus à la promesse d'égalité et suscite de très nombreuses frustrations. L'INSEE elle-même a fourni, en décembre, une autre preuve de la précarisation en hausse : si le chômage baisse, le nombre de pauvres augmente.

L'insécurité sociale progresse, liée notamment au mal-emploi : huit millions de personnes sont au chômage, disposent d'un statut précaire ou ont décroché du marché du travail. Car la baisse du chômage mérite d'être nuancée par d'autres chiffres : la hausse des radiations

des demandeurs d'emploi de 6%, le chômage des moins de 25 ans augmente lui plus nettement (1 point au dernier trimestre 2019) mais aussi, et c'est sans doute là les résultats de la « start-up nation » tant vantée par le chef de l'Etat, une hausse de 16,5% des autoentrepreneurs, soit 1,5 millions de personnes qui vivent dans l'insécurité de leur activité pour un salaire de misère.

Aussi, la précarité recommence à augmenter. Les inégalités s'accroissent car la redistribution des richesses ne sert plus la majorité de nos concitoyens. Pour le dire simplement : **ça ne ruisselle pas !**

La seule chose qui ruisselle, en vérité, bien davantage que la redistribution des richesses, ce sont les messages d'arrogance ou d'indifférence répétés que la « Macronie » laisse chaque jour tomber par des propos déplacés, des votes malheureux, mais bien trop répétés pour n'être que le fruit du hasard, de la maladresse ou de l'amateurisme. En vérité, la parole spontanée et les réflexes parlementaires des premiers de cordée trahissent davantage encore qu'une politique, un esprit politique : un esprit politique qui, parmi les trois mots de notre devise républicaine, a choisi de sacrifier les deux derniers.

Les prochains mois vont encore l'illustrer. Au 1^{er} avril, juste après les élections municipales, s'appliquera la 2^{ème} vague de la réforme du chômage, qui va impacter directement notre Département peut-être davantage qu'ailleurs puisque le nouveau mode de calcul des indemnités touche les travailleurs saisonniers. Des protestations ont d'ailleurs émergé depuis la semaine dernière sur ce sujet puisque les saisons d'hiver ont tendance à se réduire davantage qu'à s'allonger et donc ces saisonniers n'auront pas les 6 mois requis pour avoir droit à une indemnité. La liste des bénéficiaires du RSA risque fort de s'allonger, sans que cela n'inquiète le budget de l'État.

En effet, après avoir accepté l'humiliation du Pacte financier, qui pointait du doigt les élus locaux, notre département va de nouveau courber l'échine et supporter la charge de mesures d'injustice sociale encore plus fortes, leurs conséquences, et tout ceci sans même une compensation financière.

Et nous aurons bientôt affaire à une nouvelle réforme concernant les collectivités locales. Le Projet de Loi de Finances 2020 l'a montré, on enlève à l'un pour donner à l'autre, sans réfléchir à un système durable de financement des collectivités locales. Ce qui est particulièrement frappant, c'est que le gouvernement exige des autres ce qu'il ne s'applique pas à lui-même.

Dans le contexte d'une croissance plus limitée que les années précédentes, à +1,4%, et d'un net ralentissement de l'inflation, l'évolution des dépenses de l'État s'établit en 2019 à 2,6%. C'est loin des 1,2% généraux imposés aux collectivités.

Face à cette crise profonde qui remet en cause la notion même de progrès, les collectivités et singulièrement les Départements sont en première ligne.

Retraités pauvres, salariés précaires, bénéficiaires du RSA, personnes âgées dépendantes, familles monoparentales, jeunes en insertions, mineurs issus des flux migratoires : nous devons faire face à des besoins sociaux croissants et urgents.

J'ai souligné, en introduction de mon propos, l'effort de la collectivité consenti cette année pour les établissements accueillant les personnes âgées et même pour la qualité de travail des personnels de ces établissements. Nous demandons depuis longtemps ce coup de pouce que les établissements eux-mêmes attendaient avec impatience. Nous savons bien que le malaise des personnels de soin et de santé, et plus particulièrement dans les hôpitaux, est au plus fort. Nous connaissons aussi, pour échanger régulièrement avec eux, les difficultés des aides à domicile. André Duchateau vous avait interpellé sur la garde de nuit itinérante sur l'agglomération paloise et nous espérons que tout est mis en œuvre pour que la dignité des personnes soit sauvegardée et non pas mise à mal par des décisions prises à la hâte. Nous proposons également à cette assemblée une motion sur la mise en place d'un numéro unique pour les urgences. C'est une des revendications de l'ADF, qui a communiqué dessus le 11 février dernier, et que nous nous devons de relayer pour assurer la bonne prise en charge des situations d'urgence.

Suite à l'annonce donc, de la revalorisation du point GIR pour les EHPAD, nous étions impatients, Monsieur le Président, de connaître la suite des mesures, peut-être que allez enfin répondre à l'urgence sociale, la conjuguer à l'urgence écologique et enfin nous proposer un budget ambitieux. La déception est malheureusement au rendez-vous.

Bien sûr, vous allez souligner tout à l'heure les efforts faits en matière d'infrastructures, notamment pour la modernisation du réseau routier et la consolidation des ouvrages d'art. La politique vélo départementale, mais qui concerne davantage les loisirs plutôt que la pratique quotidienne, la poursuite du PPI collèges dont nous savons tous qu'il pourrait être plus ambitieux si les moyens étaient donnés en temps et en heure. Et nous découvrons même la mise en place d'un budget participatif, pour 4,5M€ sur 3 ans. Lorsque l'on connaît les méthodes de concertation de l'Exécutif, que nous avons plusieurs fois évoquées ici, cette disposition peut nous faire sourire. Nous aurons le loisir de l'observer dans la commission citoyenne référente.

Ce dont nous avons tous besoin au quotidien, c'est d'œuvrer pour la justice sociale. Le Département devrait agir davantage pour l'insertion car les conséquences de la précarité ne sont pas que financières : elle entraîne avec elle désocialisation, mésestime de soi, problèmes de santé. Que dire de la situation des personnels de l'Institution dans les SDSEI, confrontés à des situations complexes, qui en plus d'être noyés par l'afflux de dossiers à traiter, doivent aussi pallier les postes non pourvus ou les arrêts conséquence du malaise au travail. J'y reviens Monsieur le Président parce que la situation ne s'améliore pas, ou pas assez vite. Nous demandons en ce qui concerne le personnel de la collectivité et notamment les travailleurs du secteur social, un point précis sur la situation.

Nous vous avons également alerté, plus spécifiquement mes collègues Valérie Cambon et Nadine Barthe, sur la situation des assistants familiaux. Comment pouvez-vous continuer à dire publiquement qu'il s'agit d'une priorité de cet Exécutif, comme cela est d'ailleurs répété dans le courrier de réponse qui nous a été envoyé par le vice-président en charge des solidarités, alors que ces assistants familiaux sont en attente d'un rendez-vous depuis des mois, que les protocoles d'urgence dysfonctionnent et que les outils de recrutement sont obsolètes ? Il ne s'agit plus, Monsieur le Président, de répéter que tout va bien pour que tout le monde le croie, la réalité du terrain nous le rappelle assez fréquemment.

Bien évidemment, dans ce budget encore, nous conservons nos points lourds de désaccord : nous nous opposons au financement des collèges privés au-delà de ce que demande la Loi, nous pensons que le financement de la caravane du Tour de France ne justifie pas une telle débauche de moyens.

Vos priorités ne sont pas les nôtres, ce n'est pas une surprise mais quand même. Ce que nous demandons est finançable. Les finances de ce Département se portent bien, et même très bien, grâce aux DMTO mais aussi, il faut le dire, de la timidité que nous connaissons, depuis 2015, à actionner les mécanismes de redistribution. Notre compte de résultat s'élève à 33M€. Certes, il faut dégager des marges pour investir, mais là, nous avons une capacité de désendettement qui passe sous la barre des 5 ans, ce qui fait de la situation financière des Pyrénées-Atlantiques, une situation enviable. Mais nous ne sommes pas une entreprise et ne devons pas dégager des profits mais bien répondre aux besoins du territoire et de la population.

Financer des postes en EHPAD, accompagner les métiers d'aide à domicile au lieu de laisser le champ libre au privé à but lucratif, accélérer nos actions pour une société plus inclusive, pour ne laisser personne au bord du chemin, en bref, actionner le bouclier social. Notre collectivité en a les moyens !

Nous le savons, davantage de justice sociale, c'est davantage de moyens pour l'éducation, dans des bâtiments accueillants, où les innovations pédagogiques peuvent permettre d'éveiller les consciences. C'est aussi accompagner les acteurs de territoire dans la culture, valoriser les bénévoles, soutenir celles et ceux qui œuvrent pour faire vivre les artistes et transmettre leur passion. C'est ainsi que l'on recrée du lien social. Et c'est ainsi que l'on peut agir sur l'avenir.

Nous sommes d'ailleurs quelques-uns à avoir souligné dans les manifestations citoyennes ou syndicales de ces derniers mois à quel point les revendications portent à la fois sur la lutte contre la précarité mais aussi sur l'urgence écologique. À quel point c'est bien la lutte contre les inégalités qui garantit la conscience et les modes de consommation écologiques. La jeunesse ne s'y trompe pas. Loin d'être fataliste, elle a compris que l'avenir est ce que l'on en fait.

Nous croyons que l'avenir de ce département n'est pas de devenir un centre de gestion des compétences que l'Etat aura consenti à nous laisser. Nous pensons que nous avons des priorités à définir, et que ces priorités doivent être celles de nos concitoyens en tendant vers la justice sociale. Nous en avons les moyens mais l'ambition ne peut plus se résumer à quelques slogans sur des logos de toutes les couleurs. Les situations auxquelles nous sommes confrontés l'exigent.

Je vous remercie.